



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
24 FÉVRIER 2022**

PRÉSENCES :

Nicole Laveau	Présidente
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Gemma Drouin	Secrétaire
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Mathieu Legrand	Administrateur
André Garon	Administrateur

Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique Service de l'interaction citoyenne Ville de Québec
------------------	--

ABSENCE :

Raynald Pelletier	Vice-président
-------------------	----------------

INVITÉS :

Aucun

IL Y A QUORUM

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
24 FÉVRIER 2022, 19H

SÉANCE PAR VISIOCONFÉRENCE

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. Mise au point sur un segment de piste cyclable proposé par la Ville | 19 h 05 |
| 4. Levée de l'assemblée | 19 h 20 |

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau remercie les gens d'être présents en ligne.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nicole Laveau effectue la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION de M. Mathieu Legrand, SECONDÉE par M. Jean-Noël Ouisse, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

3. MISE AU POINT SUR UN SEGMENT DE PISTE CYCLABLE PROPOSÉ PAR LA VILLE

Dans sa vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel – Laurentienne, concernant le développement d'un réseau cyclable visant à améliorer la connexion entre Vanier et Limoilou, la ville de Québec suggère deux options. Le Conseil de quartier de Vanier veut savoir laquelle des deux options sera retenue.

Résolution no 22-CA-016

Mise au point sur un segment de piste cyclable proposé par la Ville

ATTENDU que dans le document « Vision d'aménagement – Pôle urbain Wilfrid-Hamel – Laurentienne », à la page 20, il est mentionné que la Ville de Québec souhaite faire un maillage du réseau cyclable entre les quartiers,

ATTENDU que sur le schéma Figure 10 de la page 20, il est démontré en pointillé rouge un tracé « prioritaire » au nord de la voie ferrée, parallèlement à la rue Soumande.

ATTENDU que nous savons que la Ville de Québec possède déjà une servitude de passage pour ce tracé,

ATTENDU que cet éventuel tracé est sur un terrain non entretenu, non éclairé,

ATTENDU que le schéma Figure 20, à la page 40, démontre un schéma conceptuel des déplacements et mobilité, utilisant la rue Soumande est-ouest et nord-sud, selon une « ligne de désir » plus naturelle pour tout cycliste,

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Noël Ouisse, et APPUYÉ par M. André Garon,

Que le Conseil de quartier de Vanier demande à la Ville de Québec de nous confirmer **laquelle des deux options** : « la Figure 10 ou la Figure 20 » est retenue par la Ville pour sa prochaine publication de la Vision sur la mobilité active et ce, le plus rapidement possible, quant à l'axe cyclable est-ouest de la rue Soumande.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20.

Mme Nicole Laveau
Présidente

Mme Gemma Drouin
Secrétaire